

le 4 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 V. 94 Vœu relatif à la pose d'une plaque mémorielle sur le Pont Marie.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le pont Marie, reliant le Quai des Célestins à l'Île Saint Louis, dans le 4^e arrondissement, doit son nom à l'ingénieur-entrepreneur Christophe Marie qui le construisit de 1614 à 1635 ;

Considérant qu'il est un des plus anciens ponts de Paris, et que sa construction a permis l'urbanisation de l'Île Saint Louis ;

Considérant que le Conseil de quartier des Îles organise les 11 et 12 octobre prochain un colloque scientifique sur l'ouvrage de Christophe Marie, à l'Hôtel de Lauzun, afin de célébrer les 400 ans de la construction du Pont ;

Sur proposition de M. Christophe Girard, Mme Karen Taïeb et des élus du groupe socialiste et apparentés,

Emet le vœu :

- qu'une plaque commémorative puisse être posée à cette occasion sur le pont, mentionnant ce qui suit :

« Le 11 octobre 1614, la première pierre de ce pont fut posée par le jeune Louis XIII et sa mère, Marie de Médicis, en présence du Prévost des Marchands, Robert Miron, et de nombreux participants.

Ce pont, construit par Christophe Marie, entrepreneur des Ponts de France, a relié le quartier Saint Paul et celui de la Tournelle, et permis l'aménagement de l'Île Notre-Dame, alors déserte, pour créer la future Île Saint Louis. »

Il est proposé également que la pose et l'inauguration de la plaque aient lieu le vendredi 10 octobre 2014, afin que les écoles puissent y participer.